Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et

du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 36 (1907)

Heft: 13

Rubrik: Assemblée de la Société fribourgeoise d'éducation à Estavayer-le-Lac,

le 4 juillet 1907

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 27.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Bulletin pédagogique

Organe de la Société fribourgeoise d'éducation

ET DU MUSÉE PÉDAGOGIQUE DE FRIBOURG

Abonnement pour la Suisse : 3 fr. — Pour l'étranger : 4 fr. — Prix du numéro : 20 ct Prix des annonces : 15 ct. la ligne de 5 centimètres. — Rabais pour les annonces répétées.

Tout ce qui concerne la Rédaction doit être adressé à M. J. Dessibourg, Directeur de l'Ecole normale, Hauterive-Posieux.

Pour les annonces, écrire à M. R. Chassot, 8, rue Grimoux, à Fribourg, et, pour les abonnements ou changements d'adresse, à l'Imprimerie Saint-Paul, Avenue de Pérolles, Fribourg.

SOMMAIRE: Assemblée générale de la Société fribourgeoise d'Education à Estavayer-le-Lac. — Poids et mesures. — Rapport sur l'administration de la Caisse de retraite. — Cours de vacances. — Avis. — Bibliographie.

ASSEMBLÉE

DE LA

SOCIÉTÉ FRIBOURGEOISE D'ÉDUCATION

à Estavayer-le-Lac, le 4 juillet 1907.

Pleuvra-t-il? Ne pleuvra-t-il pas? Depuis plusieurs jours les Staviacois regardaient le ciel avec anxiété. Ils attendaient de lui son soleil le plus clair, le plus radieux, pour la fête annuelle du corps enseignant fribourgeois. Heureusement, la veille, la pluie céda et le 4 juillet naquit sous les plus heureux auspices. La journée entière fut celle d'un bel été. Phébus, fidèle à la consigne, égaya sans défaillance les ornements dont la coquette cité broyarde s'était si richement parée pour recevoir ses hôtes.

LA RÉCEPTION

Un Comité local d'organisation, dont M. l'inspecteur F. Barbey était l'âme, avait pris toutes les mesures possibles pour que rien ne fût laissé à l'imprévu. Disons-le tout de suite : la réussite de la fête a été complète. « Jamais nous n'avons été aussi bien reçus qu'aujourd'hui, jamais aussi bien qu'à Estavayer », disait un collègue le soir de cette journée. Ce collègue avait parfaitement raison. L'organisation, dans tous ses détails, fut irréprochable. Les Staviacois sont les Ecossais de notre canton; on ne saurait pousser plus loin les prévenances à l'égard d'invités.

La charmante ville, si tranquille et si douce dans son cachet moyennageux, qui en est le plus bel ornement, s'était éveillée souriante sous les habits de fête dont on l'avait revêtue avec goût. Chacun avait mis du sien à la décoration des rues. Un superbe arc de triomphe, surmonté d'une barque en miniature avec de blanches voiles, se dressait à l'entrée de la rue de la Gare. Des drapeaux flottaient à chaque fenêtre. Des festons de verdure ornaient chaque maison. Partout des fleurs épanouissaient leurs fraîches corolles, ouvrant leur sein aux caresses du soleil.

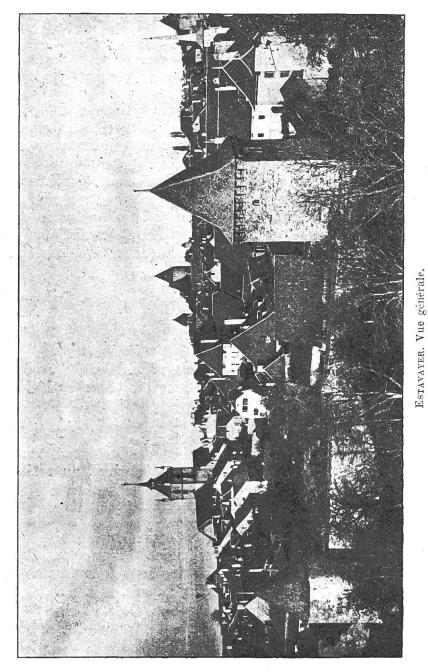
C'est au milieu de ce magnifique parterre, franche expression de l'amical accueil broyard, que le cortège va se dérouler bientôt.

Un train spécial, venant de la capitale, amène le gros contingent des congressistes. Il arrive en gare un peu avant 9 heures. Estavayer! Estavayer! Sta via: ici s'arrête notre route. Le Comité de réception et la fanfare de la ville nous attendent sur le quai. La Persévérance inaugure officiellement la journée par un morceau de bienvenue. C'est le salut cordial du matin, le bonjour des amis qui achève de verser l'espoir et la joie dans le cœur des arrivants. On ébauche et refait des connaissances. Les vétérans se ressouviennent des fêtes d'antan; les jeunes se revoient pleins d'ardeur et de force. Partout s'entrecroisent les chaudes poignées de mains: Ah! te voilà! Hé! Salut! Comment vas-tu?...

LE CORTÈGE

Mais assez causé pour le moment. Des ordres arrivent : A vos rangs pour le cortège! Celui-ci est « de rigueur », ne l'oublions pas. On y va, et lestement. Le jeune instituteur-officier, en grande tenue de sortie, revenu tout exprès de Colombier pour fêter avec ses collègues de l'enseignement, a dû être enchanté de la discipline avec laquelle tous, enfants des écoles, conseil communal de la ville, honorables invités, instituteurs et institutrices, étu-

diants de l'Ecole normale se forment en bataillon. Un coup de canon annonce le départ. La Persévérance nous entraîne en un pas alerte et gai vers la ville.



LA MESSE DE REQUIEM

Soudain, les cloches de l'église paroissiale s'ébranlent. Elles sonnent joyeusement d'abord, puis s'attristent, nous parlent de deuil, pleurent les défunts, et murmurent une vague prière...

Oui, tel de nos amis qui assistait à notre fête de l'année dernière n'est plus! Et nous, verrons-nous tous celle de l'année prochaine? Hélas!

> « La crainte est de toutes les fêtes. Jamais un jour calme et serein, Du choc ténébreux des tempêtes, N'a garanti le lendemain! »

Oui, prions, prions pour nos collègues qui nous ont précédés dans le voyage vers l'au-delà. Puisse notre matinée se répercuter en une brise de fraîcheur auprès de ceux qui implorent notre pieux souvenir! Puissent la sainte Messe à laquelle nous assistons et les chants liturgiques si bien exécutés réjouir les âmes souffrantes!

Nous ne saurions oublier de rendre ici un hommage spécial à la Société des instituteurs de la Broye et à son distingué directeur le maëstro Marmier, pour l'excellente exécution de la superbe Messe à quatre voix de Piel.

AU CASINO

LA TERRE CHANTE

On se presse dans la vaste salle du Casino. Bientôt, les effluves du soleil font place à une demi-obscurité, toute artificielle, il est vrai.

> « L'hiver est venu De blanc tout vêtu. »

Les décors représentent une forêt sous le givre, au petit jour. Il neige.

« Doucement la terre repose »,

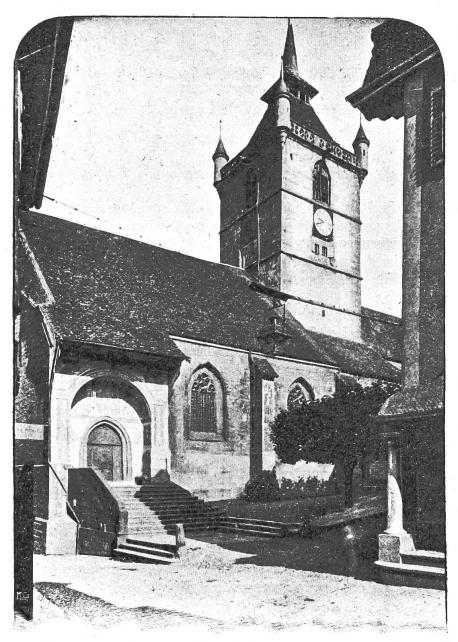
mais le Staviacois travaille encore. Le voici personnifié par les petits bûcherons qui, tout en scandant les strophes de leur chanson des bûcherons, imitent les fendeurs à la bonne hache et travaillent ferme jusqu'à l'Angelus du soir.

La pauvre danseuse de cigale,

« D'humeur toujours égale »,

malgré la faim, le froid et l'isolement, vient chanter sa vie insouciante et frivole. Elle passe

... « de porte en porte Tendre humblement la main ». Mais la fourmi de Léon Duc n'est pas plus prêteuse que celle de La Fontaine. Le bon chocolat qui fume sur sa table n'est point pour sa voisine la cigale. Celle-ci, excellente musicienne et



ESTAVAYER. Eglise de Saint-Laurent.

non moins philosophe, a de méchantes répliques, et... finalement, en guise de repas, elle s'apprête à donner concert à Madame la Fourmi. De petits gnomes, souriant sous leur longue barbe blanche, arrivent à pas de loup et forment le cercle autour de la miséreuse musicienne...

Soudain, une éclaircie!

« Voici le printemps revenu ».

C'est le second tableau. Nous nous trouvons en face d'un paysage tout plein de verdure et de soleil, tandis que le chœur mixte chante le *Retour du printemps*. Des petites filles ornées de fleurs printanières nous donnent la *Chanson de la verdure nouvelle*, lorsque, subitement, elles sont mises en fuite par l'invasion des armaillis qui viennent,

« ... par monts et par vaux, S'unir aux ravissants Carillons des troupeaux. »

La chèvre, toujours amoureuse de la montagne, ne se laisse point émouvoir par le nombre des spectateurs. Elle broute avec avidité les touffes que lui tendent les jeunes pâtres, et, de bonne grâce, se laisse traire par son maître, déjà habile dans cet art. Cette gentille scène pastorale plaît par son naturel et soulève de vifs applaudissements.

Du haut des cimes alpestres, nous descendons vers le lac calme et bleu de la plaine. Les jeunes pêcheurs, en vrais enfants d'Estavayer, s'apprêtent à faire « une partie » sur leurs ondes aimées, et nous donnent en même temps la *Chanson des Pêcheurs*.

C'est ensuite la *Chanson des Fleurs*, puis la *Chanson des mois-sonneurs*. Pauvres fleurs, votre temps est court! La faulx agile, la « faulx d'argent » vous abat sans pitié pour vous faire griller au soleil.

« Vous, fleurettes, tant pis pour yous! Quand nous fauchons, nous fauchons tout!»

La charmante idylle pastorale de M. Léon Duc est une fleur d'art local, délicieuse dans sa simplicité et son originalité. Le parfum qui s'en dégage doit certainement verser dans le cœur de la jeunesse cet ardent amour du sol natal qui fait le vrai patriote, le bon citoyen. Le *Chœur final* est à nos yeux la synthèse de l'œuvre de M. Duc qui aime et veut faire aimer son cher « Stavayer ».

Nous ne résistons pas au plaisir de citer cette strophe :

« Terre féconde, bonne terre Nous t'aimons comme notre mère. Terre de notre beau pays Nous aimons et nous chérissons Tes plaines, tes lacs, tes taillis, Tes hameaux dans les frais vallons, Tes glaciers perdus dans les cieux. De tout notre cœur nous t'aimons Bonne terre de nos aïeux!»

Ce que l'horaire de la journée a appelé la « Fête des enfants », a été en réalité la « Fête des maîtres donnée par les enfants ».

Si nous ajoutons maintenant que l'auteur du texte et de la musique de La Terre chante est un jeune Staviacois, modeste employé de bureau, qui n'a fait que ses classes primaires, notre admiration et notre reconnaissance ne trouvent pas d'expressions assez enthousiastes pour le féliciter. Il faudrait pouvoir reproduire ici les chaleureux applaudissements qui retentirent dans la salle du Casino à la fin de la représentation. Oui, vive M. Léon Duc, le jeune et sympathique poète-musicien d'Estavayer, ville féconde en œuvres littéraires du « terroir », et vivent avec lui tous nos poètes fribourgeois! Tous sont animés des mêmes aspirations patriotiques, tous poursuivent un but éminemment éducatif. Puissent tous les talents qui se révèlent dans la jeune génération fribourgeoise trouver l'appui et les encouragements qu'ils méritent!



Notre tâche est maintenant de relater le plus complètement et le plus exactement possible l'histoire de cette belle journée qui laissera certainement une trace brillante dans l'amélioration des méthodes d'enseignement à l'école primaire.

DISCOURS DE BIENVENUE DE M. LE PRÉFET VONDERWEID

M. l'inspecteur *Barbey* présente à l'assemblée M. *Aloys Von-derweid*, le nouveau préfet de la Broye qui est salué par de vifs applaudissements.

Le jeune magistrat porte, en ces termes, le salut de bienvenue au nom de la population staviacoise :

« Appelé par la confiance du Gouvernement à être son représentant dans le district de la Broye, je suis heureux et fier de pouvoir poser le premier jalon de mon activité en prenant part à votre réunion de ce jour qui s'annonce si belle, et en donnant mon premier salut aux guides du capital intellectuel de l'enfance, les pionniers les plus précieux du développement matériel et moral dans notre petite patrie.

Il y a tantôt deux ans, un de nos amis posait comme principe

qu'un pays où l'instruction est en honneur prend un ascendant sur ses voisins, devient une puissance, un Vorort moral et politique; qu'un pays, par contre, qui se dérobe aux bienfaits de l'instruction se condamne par le fait même à un rôle secondaire et subalterne; non seulement ce pays-là subira l'ascendant d'autrui, mais il sera encore exploité; bien plus, s'il a créé des institutions sans se décider à en profiter lui-même, ces institutions serviront à former des conquérants qui vivront sur lui, car eux sauront mettre en valeur les éléments de richesse qui étaient à sa disposition et que son ignorance lui aura fait méconnaître.

Eh bien, Mesdames et Messieurs, j'ai le très grand honneur de saluer ici, en premier lieu, l'homme d'Etat, qui depuis plus de vingt ans, consacre au peuple fribourgeois, avec un dévouement sans limite, le meilleur de ses forces à la cause de l'éducation, au développement de l'instruction; l'homme d'Etat, grâce auquel l'instruction est chaque jour plus en honneur dans notre canton, grâce auquel le pays de Fribourg voit s'avancer le moment où il pourra être salué en Suisse comme un Vorort moral et politique. (Applaudissements.) J'ai nommé, et vous avez acclamé, notre honorable Directeur de l'Instruction publique, M. le conseiller d'Etat Python. (Vifs applaudissements.)

Mesdames et Messieurs, j'ai un second devoir à remplir : celui de saluer les membres de la Société d'Education et du corps enseignant. Vous avez été, et vous êtes, Mesdames et Messieurs, les collaborateurs zélés du Directeur de l'Instruction publique ; vous savez faire profiter les jeunes générations des institutions que la clairvoyance du Gouvernement et du Grand Conseil a créés et que le canton soutient par de gros sacrifices. Vous travaillez avec un dévouement continuel à préparer un avenir heureux à l'enfance qui est confiée à vos soins.

La lutte pour l'existence devient sans cesse plus difficile et plus âpre. Pour beaucoup, la seule question économique domine tout. Cela ne doit pas être. Le corps enseignant fribourgeois, malgré cette tendance moderne à l'utilitarisme, sait élever plus haut le cœur de la jeunesse et le garder fidèle aux saines traditions du passé. Oui, Mesdames et Messieurs, vous formez non seulement des intelligences, mais encore des cœurs et des conssciences toujours prêts à monter au rempart pour combattre le bon combat.

A l'aurore de ce XX^{me} siècle, c'est l'école qui est l'objet des attentions particulières de l'Etat et de l'opinion. Il ne s'agit donc pas de se laisser devancer en s'arrêtant en si bonne voie, mais de progresser encore et toujours. Pour atteindre des résultats encore meilleurs, il faut poursuivre avec ardeur, avec enthousiasme la noble tâche que s'est imposée la Société fribourgeoise

d'éducation; il faut suivre la route tracée par l'honorable Directeur de l'Instruction publique. (Bravos.)

Mesdames et Messieurs, je salue enfin les amis du dehors, les représentants du Valais, de la Société catholique des instituteurs de la Suisse allemande et les délégués de la jeune Société catholique d'enseignement et d'éducation du Jura. (Bravos.)

Soyez tous les bienvenus sur le sol broyard, dans la romantique cité de Claude d'Estayaver, qui s'est parée avec joie pour vous recevoir.

Puisse la réunion de ce jour être fructueuse, puisse-t-elle marquer un nouveau pas en avant dans la noble cause de l'instruction et de l'éducation dans notre cher canton de Fribourg! » (Longs applaudissements.)

M. l'inspecteur Firmin Barbey, président de la Société. — Au nom de la Société fribourgeoise d'Education, je remercie chaleureusement M. le préfet Vonderweid des cordiales paroles de bienvenue qu'il a bien voulu nous adresser. M. Vonderweid vient, pour ainsi dire, d'inaugurer ce matin ses fonctions de préfet de la Broye. Aussi, au nom de l'assemblée, et spécialement au nom du corps enseignant broyard, je suis heureux, à mon tour, de lui souhaiter la bienvenue. (Applaudissements.) Nous sommes sûrs de rencontrer en lui un ami de l'instituteur et un protecteur dévoué de l'école. Nos sincères remerciements et tous nos souhaits de bienvenue à M. le préfet Vonderweid! (Vifs applaudissements.)

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

M. l'inspecteur *Firmin Barbey*, président de la Société, déclare ouverte la 35^{me} assemblée générale de la Société fribourgeoise d'Education.

Prennent place au bureau : M. A. Perriard, inspecteur scolaire, vice-président de la Société, et M. Joseph Crausaz, instituteur à Fribourg, secrétaire du comité.

MEMENTO DES DÉFUNTS

M. le Président rappelle le souvenir des membres du corps enseignant qui sont décédés pendant l'exercice 1906-1907 :

M^{11e} Marguerite Collaud, ancienne institutrice de Dompierre et Montet (Broye), décédée après trois ans de retraite.

M. Alfred Singy, ancien instituteur de Villarimboud, Pont-en-Ogoz et Villarsel-le-Gibloux, décédé après trois ans de maladie, qui l'avaient forcé à quitter l'enseignement.

M. l'abbé Laurent Frossard, ancien recteur du Collège Saint-

Michel, ancien curé de Bulle, auteur de La lettre du catéchisme du diocèse de Lausanne.

M. Georges Müller, instituteur à Fribourg depuis 27 ans.

M. Constant Fontaine, ancien instituteur à Courtion et à Saint-Aubin, puis maître d'Ecole régionale de cette localité, enfin chef de bureau à la Direction de l'Intérieur.

Sur l'invitation de M. le Président, l'assemblée se lève en signe de deuil.

Questions administratives

PROCÈS-VERBAL

Au nom du comité, M. le *Président* propose à l'assemblée d'omettre la lecture du procès-verbal de la réunion de Fribourg.

« Un compte rendu très bien rédigé et très complet de cette assemblée a été publié dans le *Bulletin pédagogique*, de sorte que nous pouvons aujourd'hui nous passer de la lecture du procèsverbal officiel. »

Adopté.

COMPTES DE L'EXERCICE 1906

Il est donné lecture de ces comptes par *M. J. Crausaz*, secrétaire. Le solde-en caisse est de 113 fr. L'assemblée souligne avec reconnaissance le subside de 350 fr. alloué par le Haut Conseil d'Etat et approuve les comptes *in globo*.

Sur la proposition de M. l'inspecteur *Perriard*, vice-président, des remerciements sont votés à M. le secrétaire Crausaz pour son excellente gestion.

LE PROCHAIN RENDEZ-VOUS

M. le Président. — L'ordre du jour appelle la désignation du district dans lequel se tiendra notre prochaine assemblée générale. Y a-t-il des propositions à ce sujet ?

M. l'inspecteur Perriard, vice-président. — D'après le système de votation suivi, c'est le tour du district du Lac de recevoir, l'année prochaine, la Société d'Education. Sans doute, nous ne pourrons pas vous ménager un accueil aussi grandiose que celui qui nous est fait par la bonne ville d'Estavayer; mais notre plaisir et notre enthousiasme n'en seront pas moins grands.

A l'unanimité, l'assemblée vote la proposition de M. Perrtard. (Applaudissements.)

NOMINATION DU COMITÉ

M. le Président. — J'ai le regret de vous faire part de la démission de M. le révérend chanoine Quartenoud qui, l'année dernière, a présidé avec tant de distinction notre réunion de Fribourg. Cette

démission cause un grand vide dans notre comité et nous regrettons que les nombreuses occupations de M. le chanoine Quartenoud l'aient empêché de continuer son mandat.

Mais, avant de procéder à l'élection d'un nouveau membre, j'ai le pénible devoir de vous annoncer qu'une coïncidence malheureuse a empêché M. le révérend chanoine Quartenoud de prendre part à notre réunion. M. le révérend chanoine Quartenoud a la douleur d'ensevelir aujourd'hui sa bonne mère. Je propose à l'assemblée d'envoyer un télégramme de condoléance à M. le chanoine Quartenoud.

M. l'abbé Dessibourg, directeur de l'Ecole normale, voudra bien, en notre nom, rédiger ce télégramme.

Quelqu'un a-t-il une proposition à faire pour le choix du nouveau membre du comité, en remplacement de M. le révérend chanoine Quartenoud, démissionnnaire ?

- M. l'instituteur Crausaz, secrétaire. Comme délégué de la ville de Fribourg au sein du comité, je vous prie de vouloir bien nommer M. l'abbé Dr E. Dévaud, inspecteur scolaire des écoles de la ville.
- M. l'abbé D^r Dévaud est nommé membre du Comité, par acclamation.
- M. l'inspecteur Perriard, vice-président. Je constate que le district de la Veveyse n'a qu'un seul représentant au sein du comité. Notre collègue, M. Jules Barbey n'en fait pas partie. Je vous propose de l'appeler à siéger avec nous dans le comité.
- M. Jules Barbey, inspecteur scolaire de la Veveyse. J'estime que l'inspecteur d'un district ne doit pas nécessairement faire partie du Comité de la Société. Le district de la Veveyse est, d'ailleurs, dignement représenté par M. le préfet Oberson, dont vous connaissez tous le dévouement à la cause de l'éducation.
- M. Oberson, inspecteur cantonal des apprentissages. J'estime qu'il y a quelque chose à corriger au sein du Comité de la Société fribourgeoise d'Education. J'avais donné ma démission écrite, mais sur les instances réitérées qui m'ont été faites pour que je reste du Comité, j'ai cédé.

Je crois qu'il y a quelque chose qui ne joue pas, en ce sens que M. l'inspecteur Currat est encore le représentant de la Veveyse et que je ne suis pas remplacé comme représentant de la Gruyère. Je vous propose donc de nommer M. l'inspecteur Currat à la place de votre serviteur, et de désigner ensuite M. Jules Barbey, inspecteur de la Veveyse, comme délégué de ce district au sein du Comité.

M. l'inspecteur H. Currat. — Si l'on me considère encore comme représentant de la Veveyse, je tiens à démissionner immédiatement en faveur de mon successeur, M. Jules Barbey. Je demande

simplement que M. l'inspecteur cantonal Oberson reste comme représentant du district de la Gruyère.

M. l'inspecteur Jules Barbey. — Je propose le renvoi de cette

question à l'année prochaine.

M. le Président. — Nous ne pouvons pas renvoyer à l'année prochaine la nomination du Comité. L'assemblée tient beaucoup à ce que M. l'inspecteur cantonal Oberson continue à faire partie du Comité. Souvent, nous avons été heureux de profiter de ses lumières et de son expérience et nous désirons qu'il ne nous en prive pas désormais.

L'assemblée ne veut pas non plus de la démission de M. Currat, inspecteur de la Gruyère. Et pour rendre justice au district de la Veveyse, je vous propose de porter à 17 le nombre des membres du Comité. Cela est absolument de votre compétence. (Applau-

dissements.)

A l'unanimité, l'assemblée adopte la proposition de M. le Président. (A suivre.

POIDS ET MESURES

(Echos des Chambres fédérales)

Berne, 7 juin 4907.

Dans la première semaine de cette session parlementaire, le Conseil national a consacré quelques séances à la réorganisation du bureau fédéral des poids et mesures, sujet qui ne soulève aucune passion, mais qui n'en présente pas moins d'intérêt au point de vue industriel et commercial. Il y a même dans ce champ quelque chose à glâner en vue de l'école primaire, puisqu'à celle-ci incombe la mission d'enseigner aux futurs citoyens, agriculteurs, industriels ou commerçants, le système métrique officiel des poids et mesures. De plus, par le temps qui court, étant donné l'usage de plus en plus répandu de l'eau, du gaz et surtout de l'énergie électrique, il est bon de connaître la valeur des unités électrométriques. C'est pour ce motif que nous croyons intéresser les lecteurs du Bulletin en donnant ici un très court résumé de l'historique de cette question, suivi des définitions des unités de mesures, des unités de température et des unités électrométriques, telles qu'elles viennent d'être sanctionnées par le Conseil national.

Comme on le sait, la question des poids et mesures a été réglée en Suisse par les lois du 23 décembre 1851, du 14 juillet 1868